

Relevé des conclusions de la 14^{ème} réunion de l'Initiative Afrique**28 novembre 2023, Lisbonne, Portugal**

1. Le 28 novembre 2023, 66 délégués de 23 pays africains, dont 3 non-membres¹ et 7 partenaires et donateurs de l'Initiative Afrique se sont réunis en marge de la réunion plénière du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (Forum mondial) à Lisbonne, au Portugal, pour la 14^{ème} réunion de l'Initiative Afrique (voir **annexe A**).
2. Lancée en 2014 par le Forum mondial, l'Initiative Afrique rassemble 37 membres africains du Forum mondial et 18 partenaires (voir **annexe B**). L'Initiative vise à faire en sorte que les pays africains puissent réaliser tout le potentiel de la mise en œuvre de la transparence et de l'échange de renseignements (ER) à des fins fiscales. Les pays participant à l'Initiative Afrique se sont engagés à atteindre des objectifs spécifiques en matière de mise en œuvre et d'utilisation des normes internationales de transparence fiscale.
3. Les délégués ont salué la présence du Mozambique, de la République Démocratique du Congo et de la Zambie. La Zambie a également fait part aux membres de son intention de devenir membre du Forum mondial.
4. Les délégués ont fait le point et salué les progrès accomplis dans la réalisation du plan d'action 2023-2024 de l'Initiative Afrique.
 - Les délégués ont salué les efforts constants de l'Initiative Afrique pour attirer l'attention politique au niveau continental, régional et national sur le potentiel de la transparence fiscale et de l'ER comme outil de lutte contre l'évasion fiscale et d'autres flux financiers illicites (FFI) afin d'améliorer la mobilisation des ressources nationales.
 - Les délégués ont noté que les pays africains qui participent à l'échange automatique de renseignements sur les comptes financiers (EAR) dans le cadre de la Norme commune de déclaration (NCD) ont reçu des renseignements sur plus de comptes financiers qu'ils n'en ont envoyés. Malgré cet énorme potentiel, les délégués ont noté que seuls cinq pays africains échangent des renseignements de manière automatique et que cinq autres se sont engagés à procéder aux premiers échanges automatiques dans le cadre de la NCD à une date précise. Les délégués ont appelé tous les membres de l'Initiative Afrique qui ne se sont pas encore engagés à procéder à l'EAR dans le cadre de la NCD à une date précise à envisager de le faire.
 - Les délégués ont également salué les efforts de l'Initiative Afrique qui ont abouti à la publication d'une « Boîte à outil pour la mise en place d'une fonction d'assistance transfrontalière au recouvrement des créances fiscales »² et aux ateliers sur l'utilisation de cette forme d'assistance administrative. Les délégués ont appelé l'Initiative Afrique à poursuivre ses travaux pour faire progresser l'assistance transfrontalière au recouvrement des créances fiscales sur le continent et rendre compte aux membres en 2024.
 - Les délégués ont en outre encouragé les pays africains qui n'ont pas encore adhéré au Forum mondial et à l'Initiative Afrique à apprendre de leur expérience et à envisager de se joindre aux

¹ République Démocratique du Congo, Mozambique et Zambie.

² OCDE (2023), *Boîte à outils pour la mise en place d'une fonction d'assistance transfrontalière au recouvrement des créances fiscales*, Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/tax/transparency/documents/a-toolkit-for-establishing-a-function-for-cross-border-assistance-in-the-recovery-of-tax-claims.pdf>.

efforts déployés au niveau mondial pour lutter contre l'évasion fiscale et d'autres FFI en recourant à la transparence fiscale et à l'ER. Ils ont également encouragé les pays africains qui n'ont pas encore approuvé la Déclaration de Yaoundé³ à se joindre à l'appel en faveur de la transparence fiscale et de l'ER pour lutter contre l'évasion fiscale et d'autres FFI.

5. Les Membres de l'Initiative Afrique ont noté que la plupart des pays africains ont maintenant mis en place les éléments essentiels pour participer à l'échange de renseignements sur demande (ERD), notamment en élargissant leur réseau de relations d'ERD, en déléguant les pouvoirs de l'autorité compétente aux niveaux appropriés de l'administration fiscale, en établissant des unités d'ERD et en les dotant d'un personnel qualifié et d'outils appropriés. Ils ont également observé que le Forum mondial et d'autres partenaires de l'Initiative Afrique ont développé plusieurs outils et boîtes à outils et intensifié le renforcement des capacités des pays africains, y compris les formations, afin d'ancrer l'utilisation de l'ERD. Cependant, le paysage de l'ERD en Afrique est dominé par une poignée de pays africains qui représentent la majeure partie des demandes envoyées et des recettes identifiées à l'aide des renseignements reçus. Par conséquent, l'utilisation des infrastructures ER mises en place reste inégale et faible par rapport à son potentiel. Les Membres de l'Initiative Afrique ont partagé leurs points de vue sur cette situation et discuté des approches possibles permettant d'accroître l'utilisation de l'ERD afin de lutter contre la fraude fiscale et mobiliser les ressources nationales.

6. Constatant les progrès réalisés depuis la création de l'Initiative Afrique en 2014, les délégués ont convenu de renouveler son mandat pour la période allant de 2024 à 2026, afin de donner l'opportunité à tous les pays africains de libérer pleinement le potentiel de la transparence fiscale et de l'ER.

7. Les délégués ont souligné que la coordination des efforts entre les membres, le Secrétariat du Forum mondial, les partenaires et les donateurs de l'Initiative Afrique est cruciale pour la transmission du message de la transparence fiscale et de l'ER sur le continent. Ils ont convenu de se réunir à nouveau en 2024 pour réfléchir aux progrès réalisés et aux défis restants dans la mise en œuvre de l'agenda de la transparence fiscale en Afrique.

³ Plus d'informations sur la Déclaration de Yaoundé : <https://www.oecd.org/tax/transparency/what-we-do/technical-assistance/description-declaration-de-yaounde.pdf>

Annexe A. Liste des participants à la réunion du 14th Initiative Afrique

Pays africains

Initiative Afrique

Membres de l'Initiative Afrique

Afrique du Sud - Algérie - Angola - Cabo Verde - Côte d'Ivoire - Eswatini - Gabon - Guinée - Kenya - Maurice - Maroc - Nigeria – Ouganda - Rwanda - Sénégal - Seychelles - Tanzanie - Togo - Tunisie - Zimbabwe

Non-membres de l'Initiative Afrique

Mozambique - République démocratique du Congo - Zambie.

Organisations, partenaires de développement et invités

Banque mondiale - Cercle de Réflexion et d'Échange des Dirigeants des Administrations Fiscales - *Commonwealth Association of Tax Administrators* - Forum sur l'administration fiscale africaine - France - Société financière internationale - Union européenne

Annexe B. Liste des membres et des partenaires de l'Initiative Afrique

Les 37 membres de l'Initiative Afrique

Afrique du Sud- Algérie - Angola - Bénin - Botswana - Burkina Faso - Cabo Verde - Cameroun - Côte d'Ivoire - Djibouti - Égypte - Eswatini - Gabon - Ghana - Guinée - Kenya - Lesotho - Liberia - Madagascar - Mali - Mauritanie - Maroc - Maurice - Namibie - Niger - Nigeria - Ouganda - République du Congo - Rwanda - Sénégal - Seychelles - Sierra Leone - Tanzanie - Tchad - Togo - Tunisie - Zimbabwe.

18 soutiens de l'Initiative Afrique

Allemagne - Banque mondiale – Banque Africaine de Développement - Cercle de Réflexion et d'Échange des Dirigeants des Administrations Fiscales - *Commonwealth Association of Tax Administrators* - Commission de l'Union africaine - Forum africain d'administration fiscale - Forum sur l'administration fiscale ouest africaine - France - Irlande - Norvège - Pays-Bas - Royaume-Uni - Sénégal - Société financière internationale - Suède - Suisse - Union européenne.